

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le mardi 2 avril 2024, à 18 h 30.

Résolution 24-224

Dépôt et adoption du premier projet de règlement numéro 400-7 modifiant le Règlement numéro 400 relatif aux usages conditionnels en ce qui a trait aux ateliers d'artisans

Il est proposé par Jeannot Caron
Appuyé par Annie Pelletier

Et résolu ce qui suit :

- De déposer et d'adopter le premier projet de règlement numéro 400-7 modifiant le *Règlement numéro 400 relatif aux usages conditionnels* afin de permettre les usages « ateliers d'artisans » et « formation spécialisée » dans le secteur situé de part et d'autre de la rue des Cascades, entre l'avenue Bourdages Nord et l'avenue Vaudreuil.

L'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement est fixée au 15 avril 2024, à 18 h 30, dans la Salle du Conseil de l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme,
le 3 avril 2024



Greffière de la Ville